

# BUDGET

*express*

[www.desjardins.com/economie](http://www.desjardins.com/economie)

23 mars 2006

## Mise à jour économique et budgétaire de l'Ontario

- Mesures fiscales
- Point de vue économique

**BULLETIN D'INFORMATION**



**Desjardins**

Vice-présidence Fiscalité  
Vice-présidence Études économiques



## Budget de l'Ontario de 2006

23 mars 2006

### MESURES FISCALES

Le ministre des Finances de l'Ontario, monsieur Dwight Duncan, a déposé cet après-midi son budget 2006-2007. Ce budget, qui ne comporte aucun nouvel impôt, nouvelle taxe ou augmentation des impôts et taxes, prévoit l'élimination graduelle du déficit, lequel est estimé à 1,4 G\$ pour 2005-2006.

#### Faits saillants

##### Mesures affectant Desjardins - Entreprise

- Appui du gouvernement aux *credit unions* et aux caisses populaires

##### Mesures affectant les particuliers

- Bonification de l'aide aux personnes âgées
- Véhicules électriques hybrides et remise de la taxe de vente au détail

##### Mesures affectant les entreprises

- Réduction accélérée de l'impôt sur le capital des sociétés
- Entente sur la perception de l'impôt sur les sociétés
- Mesures d'harmonisation à la législation fédérale
- Autres mesures affectant les entreprises



23 mars 2006

## MESURES AFFECTANT DESJARDINS - ENTREPRISE

### Appui du gouvernement aux *credit unions* et aux caisses populaires

Le gouvernement précise, dans ce budget, que les *credit unions* et les caisses populaires, avec des actifs totalisant plus de 23 G\$, jouent un rôle essentiel dans la vie économique des collectivités ontariennes. Le gouvernement a mené des consultations sur des propositions visant à moderniser les règles régissant les *credit unions* et les caisses populaires. Ces propositions rationaliseraient les processus de

réglementation, amélioreraient la capacité des *credit unions* et des caisses populaires de gérer les risques, renforceraient la gouvernance, accroîtraient l'efficacité opérationnelle et amélioreraient la protection des consommateurs.

Le budget précise que le gouvernement ontarien envisage de publier sous peu des ébauches de règlements sur les règles applicables à la suffisance du capital et aux prêts. Il compte aussi présenter des modifications à la *Loi sur les credit unions et les caisses populaires* le plus tôt possible.

## MESURES AFFECTANT LES PARTICULIERS

### Bonification de l'aide aux personnes âgées

La loi ontarienne accorde des crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes aux personnes âgées. En 2005, le gouvernement a porté à 22 250 \$ le seuil de revenu à partir duquel les crédits des couples de personnes âgées sont réduits.

Le gouvernement se propose de relever ce seuil pour l'année 2006 mais ne pourra en déterminer le montant précis que lorsque le gouvernement fédéral aura établi les montants versés au titre de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti pour toute l'année 2006.

### Véhicules électriques hybrides et remise de la taxe de vente au détail

Pour les véhicules électriques hybrides livrés aux acheteurs après le 23 mars 2006, la remise maximale de la taxe de vente au détail de 8 % passe de 1 000 \$ à 2 000 \$. Ce programme ontarien de remise prendra fin le 31 mars 2012.

## MESURES AFFECTANT LES ENTREPRISES

### Réduction accélérée de l'impôt sur le capital des sociétés

Le présent budget annonce la réduction, deux ans plus tôt que prévu, des taux de l'impôt sur le capital ontarien. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, toutes les entreprises qui paient encore l'impôt sur le capital bénéficieront d'une réduction du taux d'imposition de 5 %, le taux passant de 0,3 % à 0,285 %. Ce taux passera à 0,225 % en 2009, à 0,15 % en 2010, à 0,075 % en 2011 puis cet impôt sera éliminé à compter de 2012.

Il est à noter que les *credit unions* et caisses populaires ontariennes ne sont pas assujetties à cet impôt sur le capital.

### Entente sur la perception de l'impôt sur les sociétés

L'Ontario et le fédéral travaillent actuellement sur un projet visant à transférer au fédéral la perception de l'impôt ontarien sur les sociétés. Cette étape fait partie d'un long processus visant à rendre l'administration de l'impôt sur les sociétés plus efficiente et à alléger le fardeau des sociétés en matière d'observation de la loi.

### Mesures d'harmonisation à la législation fédérale

- L'Ontario annonce son intention d'harmoniser sa législation à celle fédérale en regard du report du paiement de l'impôt perçu sur certaines ristournes que les membres de coopératives agricoles reçoivent. Ainsi, si cette mesure fédérale était adoptée, lorsque les membres d'une coopérative agricole reçoivent des ristournes en actions admissibles, le revenu ainsi généré serait plutôt imposable dans l'année de la disposition des actions.
- De même, l'Ontario entend s'harmoniser à la loi fédérale en regard de la mesure visant à limiter les dépenses que les contribuables peuvent déduire relativement à certaines opérations, notamment celles engagées lors de l'émission d'actions.
- Le gouvernement fédéral avait annoncé, en novembre 2005, son intention de faire passer de 10 à 20 ans la période de report prospectif des pertes autres que les pertes en capital.

Pour ces trois mesures, l'Ontario entend s'harmoniser au fédéral tant à l'égard des modalités d'application que des dates d'entrée en vigueur.

- Quant aux nouvelles règles fédérales sur la majoration des dividendes et du taux de crédit d'impôt applicable, l'Ontario entend examiner les mesures fédérales lorsqu'elles seront déposées avant d'y donner suite.

### Autres mesures affectant les entreprises

- élargissement de la portée du crédit d'impôt pour les produits multimédias interactifs numériques;
- amélioration du crédit d'impôt pour les services de production cinématographique et télévisuelle;
- mise en œuvre, le 1<sup>er</sup> avril 2006, d'un projet pilote visant à simplifier le calcul de la taxe de vente au détail pour les petites entreprises qui fournissent des services liés aux logiciels.

## Budget de l'Ontario

### Analyse du budget de l'Ontario 2006

*L'investissement en infrastructure  
avant l'élimination du déficit*



**Gilles Soucy**

Vice-président et Économiste en chef

**François Dupuis**

Directeur, Chef économiste adjoint et stratège

**Mathieu D'Anjou**

Économiste

Tél. : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336

Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**En résumé :**

Le ministre des Finances de l'Ontario, Dwight Duncan, a déposé aujourd'hui son premier budget, le troisième du gouvernement McGuinty. Alors que le budget précédent contenait des investissements massifs en éducation, le budget 2006 met l'accent sur l'investissement dans les infrastructures de transport de la province et sur l'accroissement des dépenses en santé. Malgré des revenus beaucoup plus importants qu'anticipés, le gouvernement ontarien choisit de ne pas accélérer son plan d'élimination du déficit.

**Voici quelques faits saillants :**

- Les résultats préliminaires font état d'un déficit de 1,4 G\$ pour l'exercice 2005-2006, une amélioration de seulement 200 millions par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses et les revenus ont progressé de façon soutenue au cours de la dernière année.
- Le gouvernement anticipe une progression limitée de 2,1 % des revenus et des dépenses au cours de l'exercice 2006-2007 et un déficit de 2,4 G\$ de dollars. Ce déficit inclut cependant une réserve annuelle pour éventualités de 1 G\$. Si l'utilisation de cette réserve n'est pas nécessaire, comme ce fut le cas cette année, le déficit demeurera à 1,4 G\$.
- L'élimination du déficit est toujours prévue pour l'exercice 2008-2009 au plus tard. Si les réserves ne sont pas utilisées, l'Ontario renouera avec l'équilibre budgétaire un an plus tôt, soit lors de l'exercice 2007-2008.
- En 2005, la croissance économique a été supérieure à ce qui était anticipé par le secteur privé et le ministère des Finances. Ceci s'est traduit par des revenus supplémentaires importants pour la province, principalement par l'entremise de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement ontarien a décidé d'allouer plus de 60 % des fonds supplémentaires disponibles à de nouveaux investissements dans les infrastructures de la province.
- Le gouvernement annonce ainsi, par le biais de Transports-Action Ontario, un nouvel investissement de 1,2 milliard de dollars dans les réseaux de transport en commun et les infrastructures routières de la province; 838 millions iront à l'expansion et à la modernisation du transport en commun dans la région du Grand Toronto, dont 670 millions serviront à financer le prolongement de métro de Toronto jusqu'à la région de York. Ce projet demandera, cependant, la participation financière des administrations municipales et fédérales.
- Donnant suite à son engagement envers les municipalités, le gouvernement provincial augmentera à 2 cents le litre la partie de la taxe sur l'essence qu'elles reçoivent pour financer le transport en commun.
- La croissance des coûts liés aux soins de santé, une des grandes priorités du gouvernement McGuinty, se poursuit à un rythme effréné. Les dépenses augmenteront de 1,9 G\$ dans ce secteur pour atteindre 35,4 G\$ lors de l'exercice 2006-2007, soit 46 % de l'ensemble des dépenses de programmes. La hausse des dépenses en éducation sera plus limitée, soit 424 millions de dollars.
- Le budget ne contient pas d'augmentation d'impôt ou de taxe. La seule réduction significative concerne la taxe sur le capital appliquée aux entreprises. Le taux d'imposition actuel diminuera de 5 % (de 0,3 % à 0,285 %) à compter du premier janvier 2007, soit deux années plus tôt que prévu. Le gouvernement entend éliminer complètement l'impôt sur le capital en 2010, si le contexte financier le lui permet.
- La dette nette de l'Ontario atteindra 146,8 G\$ à la fin de l'exercice 2006-2007 et continuera de progresser par la suite. Le budget ne contient pas de plan de remboursement de la dette. L'importance de la dette nette par rapport au produit intérieur brute (PIB) devrait tout de même reculer et passer sous les 25 % en 2008-2009.

**Tableau 1**  
**Sommaire des opérations**

En millions de \$	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006p-2007p	2007p-2008p	2008p-2009p
. Total des revenus	66 534	68 891	68 400	77 841	83 939	85 730	90 300	94 000
- Var. ann. en %	0,4	3,5	(0,7)	13,8	7,8	2,1	5,3	4,1
. Total des charges	66 159	68 774	73 883	79 396	85 308	87 080	90 300	92 500
- Var. ann. en %	2,7	4,0	7,4	7,5	7,4	2,1	3,7	2,4
. Réserves	---	---	---	---	---	1 000	1 500	1 500
. Excédent/(déficit)	375	117	(5 483)	(1 555)	(1 369)	(2 350)	(1 500)	0
. Dette nette	132 121	132 647	138 557	140 662	142 961	146 763	149 800	151 200
. Déficit accumulé	132 121	118 705	124 188	125 743	113 053	115 403	116 900	116 900
. Total des charges en % du PIB	14,6	14,4	15,0	15,3	15,7	15,3	15,2	14,9
. Excédent/(déficit) en % du PIB	0,1	0,0	(1,1)	(0,3)	(0,3)	(0,4)	(0,3)	0,0
. Dette nette en % du PIB	29,1	27,7	28,1	27,2	26,2	25,8	25,2	24,3
. Déficit accumulé en % du PIB	29,1	24,8	25,2	24,3	20,8	20,3	19,7	18,8

### Des hypothèses économiques prudentes

Comme ce fut le cas l'an passé, le gouvernement ontarien utilise des hypothèses économiques prudentes dans ce budget. Ainsi, la croissance économique réelle de 2,3 %, prévue cette année, est significativement inférieure à notre prévision de 2,8 %. La croissance prévue de 2,5 % en 2007 est similaire à notre scénario. Selon les estimés du ministère des Finances, une augmentation de 1 % de la croissance réelle par rapport aux hypothèses budgétaires se traduit, en moyenne, par une hausse de 645 millions des revenus de la province.

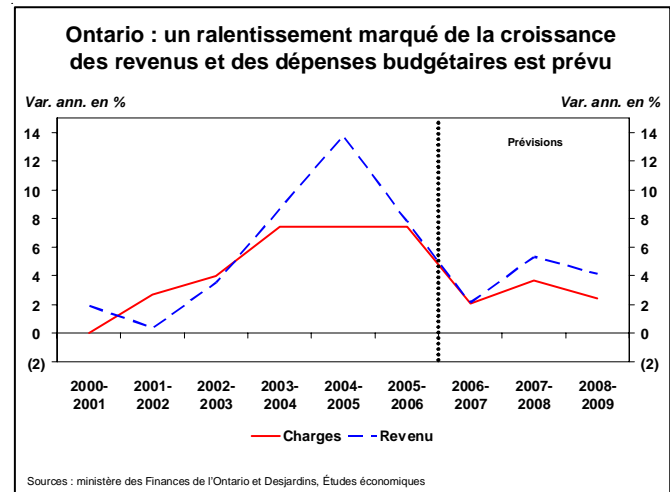
Tous s'accordent pour dire que le contexte économique, dont l'appréciation marquée du dollar canadien et l'augmentation des prix du pétrole, nuit à l'économie ontarienne et continuera de limiter sa progression en 2006 et 2007.

Par ailleurs, les hypothèses financières semblent prudentes. Le ministère des Finances prévoit des taux d'intérêt supérieurs à ceux de notre scénario, particulièrement en 2007, ce qui pourrait se traduire par des économies par rapport aux charges d'intérêt prévues actuellement. Le dollar canadien pourrait cependant s'apprécier un peu plus que ce qui est anticipé par le ministère des Finances.

### Le déficit aurait pu être éliminé

Le budget d'aujourd'hui montre bien que la situation fiscale de la province ontarienne s'est fortement améliorée depuis quelques années. Pour une deuxième année consécutive, les revenus ont fortement dépassé les attentes du gouvernement, ce qui lui donne une marge de manœuvre importante pour investir dans ses priorités.

Il est cependant regrettable que le gouvernement n'ait pas profité de cette occasion pour éliminer dès maintenant le déficit de la province. Toutefois, le réinvestissement majeur dans les infrastructures de transport nous semble une mesure intéressante qui sera bénéfique à long terme, pour l'économie de la province. Le moment de son annonce et,



surtout, certains traitements comptables ont cependant de quoi surprendre. Ainsi, le plan Transports-Action Ontario, un projet d'investissement, est comptabilisé immédiatement comme une charge et vient à lui seul expliquer 90 % du déficit enregistré lors de l'exercice 2004-2005. Le gouvernement McGuinty semble avoir préféré attendre le prochain budget, le dernier avant l'élection d'octobre 2007, pour rétablir l'équilibre budgétaire.

L'accélération de la réduction de la taxe sur le capital nous apparaît une excellente mesure et devrait stimuler l'investissement et accroître la compétitivité des entreprises ontariennes. On peut cependant se demander s'il n'aurait pas été souhaitable de réduire un peu plus le fardeau fiscal des ménages et des entreprises ontariennes, dans un contexte où la province connaît une période économique difficile.

Pour les prochaines années, les hypothèses prudentes et l'importante réserve pour éventualités donnent une marge de manœuvre importante au gouvernement ontarien. Il faudra cependant voir si la province réussira, comme elle le prévoit, à limiter la croissance annuelle de ses dépenses à seulement 2,7 % par année, en moyenne, au cours des prochains exercices budgétaires, comparativement à une moyenne de 7,4 % lors des trois derniers exercices.

La question du règlement du déséquilibre fiscal pourrait aussi avoir des impacts importants sur la situation budgétaire de la province alors que le gouvernement McGuinty rappelle aujourd'hui son désir de voir se réduire l'écart annuel de 23 G\$ entre la contribution de l'Ontario à la Confédération et les services et transferts reçus du gouvernement fédéral.

**Tableau 2**  
**Prévisions économiques et financières**

	2005 Budget	2006p Budget	Mouvement Desjardins	2007p Budget	Mouvement Desjardins
. PIB Ontario nominal (%)	5,3	4,5	5,6	4,3	4,8
. PIB Ontario réel (%)	2,7	2,3	2,8	2,5	2,6
. Inflation de l'IPC*	2,2	2,1	1,8	1,8	2,0
. Bons du Trésor canadiens (%)					
- 3 mois	2,7	4,0	3,9	4,3	3,6
. Obligations canadiennes (%)					
- 10 ans	4,1	4,5	4,3	4,8	4,0
. Dollar canadien (\$ US/\$ CAN)	82,5	87,0	88,0	87,0	90,0

\* Indice des prix à la consommation.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

p : prévisions